

Service Public d'Assainissement Non Collectif Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura

3 rue de Victor Bérard 39300 CHAMPAGNOLE Tel: 03 84 52 12 87

spanc@champagnolenozeroyjura.fr

Guide d'installation des systèmes d'assainissement autonome 2025

Remis à l'usager conformément à l'article 16 de l'Arrêté prescriptions technique du 07 Septembre 2009





Vous avez l'intention de construire / réhabiliter votre assainissement individuel

La démarche à réaliser est la suivante. Tout document est disponible sur : https://www.champagnolenozeroyjura.fr/environnement/assainissement/assainissement-non-collectif/

Projet de conception :

- 1) Contacter un bureau d'étude pour réaliser l'étude préalable de conception afin de définir les points suivants :
- 2) Définir le dimensionnement de l'installation en fonction des pièces principales de la maison,
- 3) Définir la nature du terrain,
- 4) Définir votre type d'installation (filtre à sable, filière compact ou Microstation, sachant qu'il est préférable de privilégier les filières de filtrations, (les Microstations demandent un entretien plus complexe, plus fréquent et une consommation d'électricité).

Mise en place de votre projet :

- 1) Contacter des terrassiers afin de demander différents devis (vérifier l'assurance du terrassier pour l'installation des filières agréées et traditionnelle).
- 2) Choisir votre installation.
- 3) Remplir et signer la fiche de <u>déclaration de projet</u>. La renvoyer complète à la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura avec l'étude de conception (spanc@champagnolenozeroyjura.fr).
- 4) En cas de rejet des eaux traitées en sortie de l'installation dans le réseau pluvial ou hydrographique, il est indispensable de demander une <u>autorisation de rejet</u> (voir annexe 1) au propriétaire du réseau ou du cours d'eau (mairie, DDT,...) et la joindre à votre déclaration.

Réponse du SPANC (Service Public D'Assainissement Non Collectif):

- 1) En cas de conformité du projet, une attestation vous sera délivrée (cette attestation est à joindre à votre dossier d'urbanisme en cas de PC).
- 2) En cas de non-conformité, un courrier vous sera envoyé vous indiquant les modifications à effectuer.

Travaux de réalisation (une fois la conformité du projet validé) :

- 1) Le terrassier réalise vos travaux.
- 2) Il convient d'informer le SPANC de la <u>date de démarrage des travaux</u> et prendre un RDV pour les <u>vérifications de conformité des travaux</u> de réalisation, par le formulaire (voir dans le guide d'installation).
- 3) Une date de RDV sera donnée par le SPANC sous 8 jours. Le filtre à sable et les tranchées ne doivent pas être remblayés avant le passage du SPANC.
- 4) Le <u>PV de réception</u> de chantier doit être signé entre le terrassier et le propriétaire. Cela valide la garantie décennale de votre installation.

Vérification de conformité de l'installation :

- 1) Le SPANC vérifie la conformité des travaux réalisés et donne l'autorisation de remblayer ou indique les modifications à mettre en place pour que l'installation soit conforme.
- 2) Le SPANC vous délivre un certificat de conformité des travaux.

Entretien de l'Installation :

- 1) Le propriétaire et l'usager sont responsables de l'installation. Cette dernière doit être tenue en bon état de fonctionnement.
- 2) La <u>vidange</u> régulière (~4 à 8 ans) de la fosse est obligatoire et est impérative quand le niveau des boues atteint 50 % de la hauteur dans la fosse toutes eaux. Cette vidange évite le départ de boues vers le média filtrants, donc son colmatage et son usure prématurée.
- 3) La vidange des Microstations est à réaliser à un remplissage de 30 % des boues, suivant les prescriptions du constructeur.
- 4) La réalisation de la vidange doit être effectuée par une <u>entreprise agréée</u> et le bordereau de dépotage des boues transmis au SPANC.
- 5) Le SPANC effectue le contrôle de bon fonctionnement régulier sur l'installation.
- 6) L'entretien des filières agrées est précisé dans le cahier d'entretien. Cela consiste en plus de la vidange, en l'entretien du surpresseur et du diffuseur d'air ou du média filtrant. Le manque d'entretien quotidien des pièces mécaniques et électriques peut compromettre gravement le fonctionnement de l'installation et engendrer des réparations couteuses. Cet entretien est réalisé par le constructeur ou une entreprise spécialisée dans ce domaine.

LISTE DES BUREAUX D'ETUDES SUSCEPTIBLES

DE REALISER DES PRESTATIONS EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

MOM	ADRESSE	TELEPHONE	FAX	E-mail
PB ASSAINISSEMENT	Les Lauriers 39270 CRESSIA	06 30 79 41 91	1	info@pb-assainissement.fr
Cabinet ANDRÉ	12 rue Jean Mermoz 25301 PONTARLIER CEDEX (M. Julien BOUVERET)	03 81 39 29 25	03 81 46 46 57	ibouveret@cabinet-andre.fr
BEREST (Bureaux d'Etudes Réunis de l'EST)	71 rue du Prunier – BP 377 68007 COLMAR	03 89 20 30 10	03 89 23 65 08	1
GINGER ENVIRONNEMENT	4 rue du Docteur Maurice Quignard 21000 DIJON (M. Mickaël BOISSEAU)	03 80 78 76 66	03 80 78 76 65	m.boisseau@qingerenv.com
VERDI Ingénierie	13 avenue Aristide Briand 39100 DOLE (Mme Sandrine BOYER)	03 84 79 02 57 06 32 64 31 82	03 84 82 31 61	<u>sboyer@verdi-ingenierie.fr</u>
IRH	Antenne de Franche-Comté 13A, rue Pierre Vemier 39100 Dole (M. Philippe DELLENBACH)	03 84 69 01 83 06 74 41 53 30	03 84 82 75 68	philippe.dellenbach@irh.fr
NALDEO (PÖYRY Environnement SA)	Agence de Besançon 4 chemin de l'Ermitage 25000 BESANCON	03 81 52 38 38	03 81 41 09 96	agence.besancon@naldeo.com jean.pierre-gervais@poyry.com michel.lenglet@poyry.com
GEOPROTECH Ingénierie	Agence de Franche-Comté ZA les charrières 70 190 RIOZ	03 84 91 53 62		Renaud LADAME (GEOPROTECH) <renaud.ladame@geoprotech.fr></renaud.ladame@geoprotech.fr>
Réalités Environnement	26 A rte Lyon 25720 Beure Ou 01604 Trevoux	03 81 87 03 48 04 78 28 46 02	04 74 00 36 97	fabien.chassignol@realites-be.fr

Liste indicative et non exhaustive (mise à jour mai 2015)

Liste non ex	haustive des terr	assieı	's sur le territ	oire de la Co	ommunauté de	Communes	Liste non exhaustive des terrassiers sur le territoire de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura	zeroy Jura
Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
BEJEAN TP	25 chemin des cascades	39150	LES PLANCHES EN MONTAGNE		BEJEAN Raphael	06.43,43,03,58	bejean.tp@gmail.com	
BESSON Thibault	2 rue des croix neuves	39300	MONTROND	03 84 51 14 43		06,85,85,62,36	besson.thibault@outlook.c	
BUGADA	59 Rue des Freres Bazinet BP 42	39300	Champagnole	03 84 53 13 53	GODINEAU Jean	06 87 89 21 28	<u>jean@sas-bugada.fr</u>	
CRTP SARL	460 che Rapoutier Dessus	39520	FONCINE LE BAS	03 84 51 59 13	RIGOULET Christophe	06.86.17.75.47	crtp39@orange.fr	
CHABOUD		39460	FONCINE LE HAUT			06 72 15 15 14	contact@chaboud39.fr	Maçonnerie et TP
DOLE JM TP	11 rue Tuilerie	39300	VALEMPOULIERE S	03 84 51 75 58	DOLE Jean Michel	06 84 60 89 12	jean- michel.dole0899@orange.f	
DOLE FRERES SARL	Chem des Grandes Pres	39250	MIEGES	03 84 51 18 17	DOLE	06,74,57,89,61	dolefrere@wanadoo.fr	
GHINI ROBIN BTP	chemin des Vernets	39300	NEY	06 40 42 82 89	GHINI Robin	06,06,88,88,23	btp.ghini.robin@gmail.com	
GINDRE Bruno BGTP	12 plaine des echaillons	39300	PONT DU NAVOY			06,82,24,58,39	brgindre @orange.fr	
GOULUT Victor	chemin de la Combe	39300	LE PASQUIER			06,77,46,01,40	goulut.victor@gmail.com	Possède une petite caméra
JEANNIN SAS	rue de Foret de la Joux	39250	CENSEAU	03 84 51 35 30	Emmanuel PASTEUR	06 85 76 54 96	ets-jeannin@wanadoo.fr	
NICO TP	30 route des Croix Neuves	39300	MONTROND	03 84 51 77 83	COQUET Nicolas	06,73,86,68,86	nicotp39@gmail.com	
PRATI Jean & Fils SARL TP	6 rue des Grand Haies	39300	EQUEVILLON	03 84 52 37 90	PRATI Alain	06.74.41.15.85	tp.pratijean@orange.fr	
A.RUSTHUL TP	4 impasse sur le Brulet	39300	SIOdys	03 84 53 07 50			celine.rusthul@orange.fr	
SARL MASNADA	629 Chemin Grande Poire	39300	SAPOIS	03 84 51 40 64	MASNADA Denis	07.86.05.14.55	dmasnada@hotmail.fr	Possède une petite caméra
	Liste non exhaustiv	ustiv	e des Hyd	ro-Cureu	rs autour du	ı territoire	e des Hydro-Cureurs autour du territoire de la CC-CNJ	
Nom	adresse	CP	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
NOSSOH	34 chemin de l'Epinette	39270	ORGELET	03 84 24 68 72	Husson Alexis	06 74 47 14 88	husson.assainissement@gmail.com	
SARP	Rue de la Lième, Zone Lieme	39570	PERRIGNY	03 85 21 09 09			belinda.pollier@veolia-proprete.fr	<u>ete.fr</u>

Liste non ex	chaustive des terr	assie	rs autour du t	territoire de l	a Communauté	de Commi	Liste non exhaustive des terrassiers autour du territoire de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy	e Nozeroy
				Jura				•
Nom	adresse	СР	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
BENETRUY	21 route de l'Abergement Les Thésy	39110 LEMU	LEMUY	03 84 51 42 85	Valentin Cottez	06 43 22 00 26	benetruytp@orange.fr	
BTP Loiget Longchampt	19 ruë Combe Gremond		25560 BULLE			06 31 40 74 08	btploigetlongchampt@hot mail.fr	
GOYARD	Z.I Route du Château	39150	39150 NANCHEZ, Chaux des près	03 84 60 40 53	GOYARD Michel	06 85 83 71 51		
RABASA	39 Rue Gerain Pager	39400	39400 MORBIER	03 84 33 05 69			<u>rabasa-tp@wanadoo.fr</u>	
TP FOREST	14 Rue des Tilleuls	39130	39130 MENETRUX EN JOUX		Guidoni	06 83 80 62 25	contact@tpforest.fr	
	Liste non exhaust	exh.	austive des	tive des Caméras a	autour du territoire de la CC-CNJ	toire de la	CC-CNJ	
Nom	adresse	СР	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	Commentaire
ADTEC	10 impasse de la Vavrette	01270	TOSSIAT	04 74 14 82 22	PATHOUX Grégory	06 71 58 40 22	gpathoux@adtec- controle.com	
CANACAM	546 Le Gravier	39140	RUFFEY-SUR- SEILLE		BICHON Yohann	06 41 17 52 35	canacam.inspection@gmai I.com	
LA COMPAGNIE DES DEBOUCHEURS	Rue du Château	01270	COLIGNY	0 800 320 820	LUGINBUHL	06 45 56 00 44	b.luginbuhl@compagnie- deboucheurs.com	
VISIOTUB	31 Rue de Beaumont	39140 NANC	NANCE	03 84 48 49 14	Sarran Eddy	06 86 95 79 58	visiotub@wanadoo.fr	
	Liste non e	xha	exhaustive des	Entreprise	des Entreprises d'entretiens de Microstations	ens de Mi	crostations	
Nom	adresse	СР	ville	n tel	responsable assainissement	portable	mail	microstation
ASSAIN'EAU SERVICI	ASSAIN'EAU SERVICE19 rue DAME MARIE		GERMONVILLE	03 54 59 73 23		03,54,59,73,23	contact@assaieau.com	Eloy
SAGEAU Franche Comte	mte		ORNANS	06 30 27 31 51	Simon Vernerey	06,30,27,31,51	simon.vernerey@sageau.f r_com@sageau.fr	toutes types
ASSISTEAUX				0 800 000 160		08,00,000,160	info@assisteaux.com	toutes types
JURAASSAINISSEME	4 route de Dole	39120	VILLERS ROBERT LE DESCHAUX	07 86 54 66 22	MANGEL Sacha	03,84,70,08,78	<u>jura-</u> assainissements@orange <u>.fr</u>	NDG
VEOLIA SARP			LYON					Graf
ACTIO assainissement	int	39120	SERGENON	03 86 25 20 40		03,86,25,20,40	<u>contact@actio-</u> <u>assainissement.fr</u>	DELPHIN France



DECLARATION D'UN PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être complétée et retournée auprès du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole spanc@champagnolenozeroyjura.fr) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter (lié ou non à un projet d'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux.) Pour les réhabilitations des installations existantes, une déclaration d'urbanisme n'est pas demandée.

Suite à votre déclaration le SPANC vous délivrera une « attestation de conformité du projet ». Cette attestation est à joindre à votre dossier de demande des travaux.

Des pièces complémentaires, à joindre avec cette déclaration d'assainissement, sont à fournir :

- Extrait cadastral permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les captages d'eau destinés à l'alimentation humaine ; le réseau hydrographique local (fossé, réseau pluvial).
- Plan d'implantation donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, la position des différents éléments de l'installation, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.
- Etude préalable de l'installation réalisée par un bureau d'étude avec définition des systèmes adaptés à la nature du sol du dimensionnement.
- Autorisation en cas des rejets en milieux superficiel ou réseau d'eau pluvial. (ANNEXE 1)

SPANC N° de réception :	
	EMANDEUR
NOM - Prénoms :	
Adresse complète :	
Tél :	Email :
SITUATION DU PROJET :	NATURE DU PROJET :
Commune :	
Adresse (n° voie, lieu-dit):	de construire ou d'une déclaration de travaux Réalisation d'une installation d'assainissement sans autorisation d'urbanisme Modification d'une installation déjà contrôlée
LOCAU	X À DESSERVIR
● Locaux à usage d'habitation :	• Locaux à autre usage (restaurant, camping, salle des
	fêtes, etc.):
☐ Construction neuve ☐ Construction existante	Nature de ces locaux :
Nombre de logements :	Nombre de locaux :
Nombre de pièces principales par logement :	Capacité maximale d'accueil / jour/
Nombre d'habitants permanents :	Activité recherchée :

TERRAIN RECEPTEUR				
Surface totale : Surface disponible pour l'assainissement :				
Contraintes d'aménagement (arbres, zone non accessible pour pelle mécanique, etc) :				
Existe-t-il des <u>captages d'eau</u> -sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation dans un rayon de 35 m ? OUI NON (Si oui, les faire apparaître sur les plans joints au projet)				
Existe-t-il des <u>risques d'inondation ou de remontée de la nappe phréatique</u> -sur la propriété ou dans le voisinage de l'habitation ?				
☐ OUI ☐ NON (Si oui, obligation de mettre en place une filière étanche ou un tertre d'infiltration)				
Perméabilité du sol à 0,50 m de profondeur				
☐ Imperméable ☐ peu perméable ☐ perméable Nature du sol (argile, sable, roche) — à Préciser :				
Type de sol à 1.00 m de profondeur :				
☐ Terre végétale ☐ argile ☐ sable ☐ roche ☐ Autres - Préciser :				
Existe-t-il une étude pédologique sur le terrain étudié : 🔲 OUI 🔲 NON Si oui joindre l'étude à la déclaration				
CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT A REALISER				
Conformément à l'arrêté de 7 mars 2012 I/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS TRADITIONELS				
1 - Prétraitement des eaux usées				
Dispositifs complémentaires: □ Fosse toutes eaux : Volume : □ Préfiltre ou indicateur de fonctionnement : Volume : □ Bac à graisses : Volume :				
→En cas de <u>réhabilitation d'une installation existante et si collecte des eaux vannes et eaux ménagères séparées</u> :				
☐ Fosse septique : Volume : ☐ Fosse étanche : Volume : ☐ Fosse chimique : Volume : ☐ Préfiltre indépendant : Volume : ☐ Fosse chimique : Volume : ☐ Préfiltre indépendant : Volume : ☐ Fosse chimique : Volume : ☐ Préfiltre indépendant : Volume : ☐ Fosse chimique : ☐ Fosse				
<u>2 - Traitement des eaux usées :</u>				
→ Mise en place d'un système d'alimentation séquentielle (facultatif) avant le dispositif de traitement : □ Oui □ Non				
Si Oui : Auget basculant/ flottant : Volume :				
- Par le sol naturel				
☐ Tranchées d'épandage en sol naturel Nombre de tranchées :				
Surface totale réservée à l'épandage : Longueur unitaire des tranchées : mètres linéaires Total linéaire des tranchées d'épandage : mètres linéaires				
- Par sol reconstitué				
□ Filtre à sable vertical non drainé □ Filtre à sable vertical drainé □ Filtre à sable horizontal drainé □ Tertre d'infiltration drainé □ Lit à massif de zéolite drainé □ Tertre d'infiltration non drainé □ Tertre d'infiltration non drainé □ Surface : (Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées au V / Evacuation des eaux usées traitées) Surface : (Pour les filières drainées, prévoir une évacuation des eaux usées traitées)				

CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT A REALISER II/ DISPOSITIFS PAR MILIEUX FILTRANTS – FILTRES COMPACTS par le Ministère (filtre compact) : (http://www.assainissement-non-Autres médias filtrants agréés collectif.developpement-durable.gouv.fr) N°Agrément :.... (Prévoir une évacuation des eaux traitées au V/ Evacuation des eaux usées traitées) III/ DISPOSITIFS MICROSTATIONS N°Agrément :.... (Prévoir une évacuation des eaux traitées au V/ Evacuation des eaux usées traitées) IV/ AUTRES DISPOSITIFS ☐ Toilettes sèches, séparation des urines ☐ Oui ☐ Non V/ EVACUATION DES EAUX TRAITEES - Infiltration par le sol (préconisé): ☐ Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée:..... - Milieu superficiel : (sous condition d'impossibilité d'infiltration, démontré par une étude de sol, joint à cette déclaration et l'autorisation du rejet du gestionnaire du milieu récepteur) ☐ Fossé ☐ Réseau pluvial ☐ Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière.) Aménagements indispensables - Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées - Ventilation impérative et piquée à l'aval des ouvrages de prétraitement. (Sauf cas contraire suivant les prescriptions du fabricant) - Accès libre permanent aux ouvrages (vérification, travaux, entretien ...) Engagement du pétitionnaire Le pétitionnaire s'engage : A contacter le SPANC afin qu'il émette un avis technique et réglementaire sur la conception et l'implantation de la filière d'assainissement non collectif. A réaliser une installation d'assainissement non collectif conformément aux prescriptions techniques réglementaires en vigueurs A contacter le SPANC lors du début de réalisation des travaux et avant recouvrement des ouvrages pour une vérification de la bonne exécution. Faire réaliser une étude de sol pédologique préalable si besoin (cas listés page 1 ou sur demande du SPANC) Tous les renseignements sont certifiés exacts. Signature du pétitionnaire À..... Le: / / 20....



ANNEXE 1 AUTORISATION DE REJETS DES EAUX TRAITEES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF de 21 à 199 EH

Cette fiche doit être joint à votre déclaration de projet d'assainissement non collectif adressé au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole spanc@champagnolenozeroyjura.fr) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou pas à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux.)

Réservé SPANC	Date de réception :
	DEM A NIDELID
NOM - Prénd	DEMANDEUR oms :
Adresse com	plète du demandeur :
	Email :
	oie, lieu-dit) :
	adastrales du terrain N° de parcelle (s) :
Estimation du	volume d'eau traitées rejetées / jours :litres
N° PC :	
	DESCRIPTION DU PROJET
☐ Filtre à sab☐ Tertre d'in:☐ Lit à massi☐ Autres méd	ole vertical drainé ole horizontal drainé filtration drainé f de zéolite drainé dias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact) ères agréés par le Ministère (Microstation)

EVACUATION DES EAUX TRAITEES		
- Milieu superficiel :		
☐ Fossé ☐ Réseau pluvial ☐ Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière, nom du cours d'eau)		
Les rejets doivent respecter les prescriptions techniques et les normes réglementaires du l'arrêté du 21 juillet 2015.		
MILIEU RECEPTEUR		
- Infiltration par le sol (si manque d'exutoire): Tranchées d'infiltrations : Nombre de tranchées : Longueur de chaque tranchée :		
- Milieu superficiel :		
☐ Fossé ☐ Réseau pluvial ☐ Réseau hydrographique superficiel (ruisseau,		
Joindre l'étude à la déclaration		
GESTIONNAIRE DU MILIEU RECEPTEUR		
☐ Commune, Mairie de ☐ Privé		
Autorisation du Maire ou du gestionnaire du réseau, fossé ou du cours d'eau		
Je sous signée		
Signature À Le ://		



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTROLE

A retourner à la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura 3 rue Victor Bérard 39300 CHAMPAGNOLE 03.84.52.12.87 spanc@champagnolenozeroyjura.fr

d'assainissement non collectif de l □ Diagnostic vente – 160 € □ Examen préalable à la c □ Vérification de la bonne e 80 € TTC □ Contrôle de bon fonction □ Rendez-vous fixé mais n	onception – inclus dans le service exécution en cas de Permis de Construire ou de réhabilitation suite à une vente – nement de l'existant – 144 € ou 18 € TTC/ an /obligatoire tous les 8 ans
d'assainissement non collectif.	mité, les tarifs peuvent être majorés conformément au règlement de service public
Demandeur	
Nom, Prénom :	
Adresse :	
N° tel, Email : Important afin de pouvoir vous contacter	
☐ Propriétaire	□ Agence □ Entreprise
Propriétaire (si différent du de	emandeur)
Nom, Prénom :	
Adresse	
N tel, Email:	
Notaire ou agence immobilière	e (en cas de vente) / Entreprise de terrassement (construction)
Nom:	
Adresse:	
N tel, Email :	
•	
Adresse du bien immobilier à	contrôler
N°, Rue :	
CP, commune:	
Cadastre:	
Date de la dernière visite	
[N° VISIO si connu] à remplir par la
	Communauté de Communes
Date de la visite	Merci de nous appeler (N° en haut de page) pour fixer un RDV ou de nous proposer vos disponibilités par mail (jour de semaine entre 9h et 16h)
	·

A la réception de la demande, la Communauté de Communes vous confirmera la demande sous 15 jours ouvrables.

- La présence du propriétaire ou son représentant est obligatoire au moment de l'intervention du SPANC.
- Les ouvrages doivent être accessibles pour le contrôle.

vidange) sont à présenter au techi • Un rapport vous sera fourni apre		
	,	
Leà		Signature
FICHE DECLARATIVE Cette fiche est à remplir au mieux et à retourner	avec le formulaire de dem	ande de contrôle.
Caractéristique de l'immeuble :		
Type de résidence : Principale $\ \square$	Secondaire \square	Occupation : mois / an
Nombre de logements :		n, salle à manger)
Nombre d'habitants :		
Puits alimentation en eau :		
Présence d'un puits sur la parcelle ou à	a proximité : OUI□	NON □
Servant à l'alimentation d'eau :	OUI□	NON □
Est-il déclaré à la Mairie ? :	OUI□	NON □
Contraintes particulières :		
Descriptif de l'installation (oui/non) :		
Fosse septique		
Fosse toutes eaux		
☐ Epandage		
☐ Filtre compact :		
☐ Microstation		
VolumeVentilation		
Destination des eaux pluviales :		
Entretien : Date de la dernière vidange :		
Fait par un vidangeur agréé : OUI□	NON □	
Justificatif de vidange : OUI□	NON □	
Regards : Les regards doivent être au	rcessibles dénanés	et facilement maninulables. En cas de plaque

Tous les documents concernant l'installation (plans, prescriptions, photos, factures d'installation et justificatifs de

lourde, celle-ci doit être enlevée avant la visite du technicien.



Formulaire de demande de vidange des fosses Service Public d'Assainissement Non Collectif

<u>Demandeur</u> :	
Nom :Prénom	
Rue	
CPCommune	
Numéro téléphone :	
Adresse mail	
7 tal 0000 mail	
Propriétaire (si différent du demandeur)	
Nom :Prénom	
Adresse du propriétaire :	
Rue	
CPCommune	
Numéro téléphone :	
Installation :	
Adresse de l'installation :	
Rue	
CPCommune	
N° Cadastre :	No. 1 of T
Fosse septique □ Fosse toutes eaux □	Microstation □
Volume à vidangerm ³	
Date de la dernière vidange :	
Distance depuis route jusqu'à la fossem	
La fosse doit être accessible le jour de la vidange. S	'il est nécessaire de rechercher la fosse, merci de
nous contacter préalablement à la vidange.	il est necessaire de recinerarier la 1035e, meror de
nous contacter prediablement a la vidange.	
Date préférentielle choisie dans le tableau des tournées	(figurant au verso) ou la date de vidange
urgente : (Cette date vous sera confirmée	
digente : (Cette date vous sera committee	7).
Type d'intervention :	
Type d'intervention :	IDOENTE D
VIDANGE PRÉVENTIVE VIDANGE I VIDANGE I	
VIDANGE AVANT RACCORDEMENT AU RESEAU CO	LLECTIF LI
-	
Facturation:	
La facturation de ce service est adressée au propriétaire	de l'installation.
Je, soussignée, M/Mme	• •
représenter le propriétaire de l'installation (obliga	
l'adhésion au service de vidange du SPANC de la	communauté de Communes à l'adresse ci-
dessus.	
Fait àle	
	Signature
	Oignataro

Pour plus d'information, contactez le SPANC au 03.84.52.12.87 spanc@champagnolenozeroyjura.fr